



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

Publication du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des chèvres révisé

(Lacombe, Alberta) 18 novembre 2022 – Le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) et la Fédération canadienne nationale de la chèvre (FCNC) ont le plaisir d'annoncer la publication du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des chèvres* révisé. Le code est maintenant accessible sur <https://www.nfacc.ca/codes-de-pratiques/chevres>.

« J'aimerais reconnaître la contribution et le dévouement du comité d'élaboration à la réalisation d'un code pour les chèvres révisé » affirme Peter Kerkvliet, président du comité d'élaboration du code pour les chèvres et éleveur de chèvres laitières en Ontario. « Ce code nouvellement révisé fournit aux producteurs caprins les informations qu'il leur faut pour répondre aux besoins de leurs animaux. »

Le rapport sommaire du comité d'élaboration du code est également accessible [ici](#). Il résume les commentaires reçus au sujet de la version préliminaire du code, à la fois durant la période de commentaires publics et en réponse au [sondage sur les priorités](#) mené en 2019; il indique aussi comment le comité a tenu compte de cette rétroaction dans la version finale du code. Les membres du comité remercient toutes les personnes qui ont envoyé des commentaires, lesquels ont donné lieu à plusieurs améliorations dans le code final. Il n'a pas été possible de tenir compte de toutes les préoccupations exprimées, mais dans l'élaboration du code, le comité a fait de son mieux pour concilier la réalisabilité des exigences pour les producteurs, les études disponibles et les points de vue des acteurs du milieu.

« Ce code reflète les progrès accomplis par l'industrie en matière de bien-être depuis l'édition de 2003, et il intègre les études actuelles sur le bien-être des caprins » indique Melissa Speirs, représentante d'Animaux Canada au comité d'élaboration du code pour les chèvres. « Le code révisé profitera aux chèvres élevées au Canada en établissant une norme de diligence pour toutes les fermes caprines du pays. »

L'Association canadienne de la chèvre de boucherie (ACCB) a elle aussi collaboré à la révision du code. « L'ACCB reconnaît l'importance pour l'industrie caprine d'avoir un code de pratiques à jour afin d'établir des pratiques d'élevage concertées, de promouvoir le bien-être animal et de répondre à la demande des consommateurs » indique Catherine Michaud, directrice générale de l'ACCB et représentante au comité d'élaboration du code pour les chèvres. « Nous ne recommandons pas seulement les pratiques d'élevage reconnues par la science ou la recherche; nous avons fait appel à la science, à la recherche et au sens commun pour que le code puisse vraiment être appliqué sur chaque ferme. »

Les codes de pratiques du Canada offrent des conseils essentiels au soin et à la manipulation des animaux d'élevage. Avec ces documents de base, les animaux d'élevage sont traités selon des pratiques de gestion et de protection rationnelles qui favorisent leur santé et leur bien-être. Les codes sont utilisés comme outils pédagogiques, comme documents de référence dans les règlements et comme fondements aux programmes d'évaluation des soins aux animaux de l'industrie.

Suite à la page 2..

Le processus d'élaboration des codes du CNSAE est une démarche consensuelle multipartite unique en son genre, dont la crédibilité et la transparence sont assurées par la rigueur scientifique, la collaboration des acteurs et la cohérence. L'élaboration du code pour les chèvres a été pilotée par un « comité du code » de 13 personnes comprenant des participants de tout le Canada : des producteurs caprins, des représentants d'organismes voués au bien-être animal et à l'application des lois, des transformateurs, des chercheurs, des médecins vétérinaires et des représentants du gouvernement.

Ils ont été aidés dans leur travail par un comité scientifique de quatre personnes incluant des zootechniciens et des médecins vétérinaires spécialistes du comportement, de la santé et du bien-être des caprins. Une période de commentaires publics tenue du 18 décembre 2020 au 22 février 2021 a permis au public et à tous les acteurs de se prononcer.

Les codes de pratiques du Canada sont de puissants outils pour répondre aux attentes de plus en plus élevées des consommateurs, du marché et de la société en ce qui a trait au bien-être des animaux d'élevage. Les codes appuient les pratiques responsables en matière de soins des animaux d'élevage et font en sorte que toutes les personnes impliquées dans leur soin et leur manipulation sont sur la même longueur d'ondes.

Le code pour les chèvres est le 14^e à être élaboré selon le processus d'élaboration des codes du CNSAE. Pour plus de détails au sujet des codes de pratiques et du processus d'élaboration des codes du CNSAE, visitez www.nfacc.ca/francais.

Financé en partie par le Programme Agri-assurance du Partenariat canadien pour l'agriculture du gouvernement du Canada, une initiative fédérale, provinciale et territoriale.

Le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage

Créé en 2005, le CNSAE est un partenariat de collaboration entre divers acteurs soucieux de partager des informations et de travailler ensemble aux soins et au bien-être des animaux d'élevage. Il est le chef de file national en matière de soins aux animaux d'élevage au Canada et fonctionne en tant que division de Santé animale Canada. Pour plus de détails au sujet du CNSAE, visitez www.nfacc.ca/francais.

La Fédération canadienne nationale de la chèvre

La Fédération canadienne nationale de la chèvre existe depuis décembre 2002 pour faire entendre une voix unie sur les questions nationales concernant l'industrie caprine au Canada. Elle a pour mandat de défendre les intérêts de tous les producteurs de chèvres du pays, qu'ils élèvent des chèvres pour leur viande, leur lait, leurs fibres ou comme animaux de compagnie. Pour plus de détails au sujet de la FCNC, visitez www.cangoats.com.

- Jackie Wepruk, directrice générale, Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage, 403-783-4066, nfacc@xplornet.com
- Les médias peuvent demander des renseignements à la FCNC à info@cangoats.com